

## Procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 06 février 2024

18h30 à Valence

Etaient présents : Mesdames CHAZAL, JAUBERT, JUNG, LAMBERT, PLACE, ROSSI, Messieurs ANGELI, BARNERON, BELLIER, BRARD, CHAUMONT, DARD, DELOCHE, DUCLAUX, EYSSAUTIER, GAUTHIER, HOURDOU, MIZZI, MORIN, ROBIN, SOULIGNAC, VALETTE.

Pouvoirs : de GENTIAL à CHAZAL, de TEUFERT à SOULIGNAC.

Date de convocation : 26 janvier 2024 - Nombre de délégués en exercice : 42 - Nombre de délégués présents : 22 - Nombre de pouvoirs : 2

### Ordre du jour

Information sur les décisions prises par le Bureau

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2023
3. Budget : projet de Budget Primitif 2024
4. Syndicat : ressources humaines - mise à jour du tableau des emplois et effectifs
5. Syndicat : projet de convention avec les CAUE de la Drôme et de l'Ardèche
6. SCoT : fiches communales d'occupation du sol et couverture végétale
7. SCoT : ressources en eau – avancée de l'étude Bilan Besoin Ressources

Questions diverses

Le Président Lionel BRARD ayant constaté que le quorum est atteint, ouvre la séance à 18h35.  
Il donne lecture des excusés et des pouvoirs.

### 1. Désignation du secrétaire de séance.

Françoise CHAZAL est désignée secrétaire de séance.

### 2. Procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023.

En l'absence de remarque, le PV de la séance du comité syndical du 19 décembre dernier est approuvé à l'unanimité.

**Mise aux voix :**

**Nombre de votants : 22**

**Pouvoirs : 2**

**Pour : 24**

Mesdames CHAZAL (pouvoir GENTIAL), JAUBERT, JUNG, LAMBERT, PLACE, ROSSI, Messieurs ANGELI, BARNERON, BELLIER, BRARD, CHAUMONT, DARD, DELOCHE, DUCLAUX, EYSSAUTIER, GAUTHIER, HOURDOU, MIZZI, MORIN, ROBIN, SOULIGNAC (pouvoir TEUFERT), VALETTE.

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

***Le Comité syndical adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023.***

## 3. Budget : projet de Budget Primitif 2024.

Christian GAUTHIER présente en séance, le projet de budget primitif 2024 préparé suite au débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu lors du Comité Syndical du 19/12/2023.

Il informe que le BP 2024 prend en compte la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 faisant apparaître un excédent en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Il ajoute que le Syndicat mixte entre en 2024 dans un nouveau cycle d'investissement, les dépenses prévisionnelles sont notamment liées à la révision du SCoT et à l'ingénierie territoriale. Des études et enquêtes publiques devront être menées, impactant le budget 2024 du Syndicat (amortissement à prévoir). Il précise que le suréquilibre prévu en investissement provient des amortissements liés à l'élaboration du SCoT.

Pour ce qui est des recettes de fonctionnement, la base des contributions des membres est maintenue à 1.20€ par habitant. Les autres recettes proviendront de financements complémentaires via la participation à des appels à projets dont Maltose.

Jean Luc CHAUMONT note pour résumer que les finances du syndicat sont saines.

### Mise aux voix :

**Nombre de votants : 22**

**Pouvoirs : 2**

**Pour : 24**

Mesdames CHAZAL (pouvoir de GENTIAL), JAUBERT, JUNG, LAMBERT, PLACE, ROSSI, Messieurs ANGELI, BARNERON, BELLIER, BRARD, CHAUMONT, DARD, DELOCHE, DUCLAUX, EYSSAUTIER, GAUTHIER, HOURDOU, MIZZI, MORIN, ROBIN, SOULIGNAC (pouvoir TEUFERT), VALETTE.

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

***Le Comité syndical vote à l'unanimité le budget primitif 2024.***

## 4. Syndicat : RH – Mise à jour du tableau des emplois et effectifs.

Philippe LABADENS présente la mise à jour du tableau des emplois et effectifs induite notamment par la création d'un poste de Technicien Principal 1<sup>ère</sup> classe et la stagiairisation d'un agent sur le poste à temps complet de Chargé de mission pour le suivi des indicateurs et des outils de mise en œuvre du SCoT, SIG, grade d'Ingénieur territorial, catégorie A.

### Mise aux voix :

**Nombre de votants : 22**

**Pouvoirs : 2**

**Pour : 24**

Mesdames CHAZAL (pouvoir GENTIAL), JAUBERT, JUNG, LAMBERT, PLACE, ROSSI, Messieurs ANGELI, BARNERON, BELLIER, BRARD, CHAUMONT, DARD, DELOCHE, DUCLAUX, EYSSAUTIER, GAUTHIER, HOURDOU, MIZZI, MORIN, ROBIN, SOULIGNAC (pouvoir TEUFERT), VALETTE.

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

***Le Comité syndical valide à l'unanimité le projet de délibération de mise à jour du tableau des emplois et effectifs du Syndicat Mixte.***

## 5. Syndicat : projet de convention avec les CAUE de la Drôme et de l'Ardèche.

Christian GAUTHIER informe que le Syndicat Mixte a sollicité les CAUE de la Drôme et de l'Ardèche pour accompagner les élus du SCoT dans leurs réflexions sur les modèles d'urbanisme villageois des espaces ruraux du territoire.

Il présente le projet de convention d'objectifs, incluant une partie d'animation et de production de livrables en valeur de compte rendu. Elle nécessite l'adhésion du syndicat au CAUE de l'Ardèche et au CAUE de la Drôme.

Yann ESSAUTIER s'interroge sur l'organisation de la mission entre les deux CAUE.

Christian GAUTHIER précise que cette répartition a été anticipé en amont et traduite en jour de travail en fonction des thématiques à traiter.

### Mise aux voix :

**Nombre de votants :** 22

**Pouvoirs :** 2

**Pour :** 24

Mesdames CHAZAL (pouvoir GENTIAL), JAUBERT, JUNG, LAMBERT, PLACE, ROSSI, Messieurs ANGELI, BARNERON, BELLIER, BRARD, CHAUMONT, DARD, DELOCHÉ, DUCLAUX, EYSSAUTIER, GAUTHIER, HOURDOU, MIZZI, MORIN, ROBIN, SOULIGNAC (pouvoir TEUFERT), VALETTE.

**Contre :** 0

**Abstentions :** 0

***Le Comité syndical adopte à l'unanimité le projet de convention.***

## 6. SCoT : fiches communales d'occupation du sol et couverture végétale.

Le développement de l'outil de suivi et de mesure de l'occupation du sol Ocsol Rovalterra est présenté. Un zoom est fait sur le traitement de la BD de couverture végétale acquise récemment et qui permet notamment d'améliorer l'approche des gisements fonciers, d'identifier les secteurs en situation de sous végétalisation et de travailler la nomenclature des sols en intégrant le taux de couverture arboré.

Lionel BRARD note une contradiction entre l'identification des jardins comme dents creuses et la nécessité de conserver des espaces végétalisés dans les zones urbanisées.

Bénédicte ROSSI souligne le rôle des jardins dans les îlots de fraîcheur.

Jean-Luc CHAUMONT précise que la finesse du travail permet de faire ressortir ce que sera le ZAN après 2031 et la nécessité de prévoir des garde-fou.

Franck SOULIGNAC note que les PLU peuvent prévoir des mesures de protections des espaces publics ou privés de manière à conserver les zones de nature.

Dominique GENTIAL s'interroge sur la mesure de la désartificialisation.

Lionel BRARD précise que l'OCSOL Rovalterra permet de mesurer précisément dans les deux sens de la même manière : ce qui a été artificialisé et désartificialisé. Il rappelle que le travail effectué en parallèle avec le projet Maltose doit permettre, notamment grâce au concours du Cerema, d'aller plus loin dans la définition de secteurs prioritaires pour la désartificialisation/compensation.

***Le Comité syndical prend acte du développement de l'Ocsol Rovalterra et des produits de valorisation.***

## 7. SCoT : ressources en eau – avancée de l'étude Bilan Besoin Ressources.

Lionel BRARD rappelle le recrutement en cours d'un prestataire pour accompagner le SCoT sur ce volet car les capacités futures de la ressource vont conditionner la stratégie d'urbanisation. Le prestataire devra conduire une étude bilan besoin ressource en 3 volets :

- Volet 1 : Bilan besoins-ressources actuel du territoire du Grand Rovaltain
- Volet 2 : Bilan besoins-ressources prospectif sur l'évolution de la ressource en eau vis-à-vis des scénarios du dérèglement climatique à l'échéance 2040
- Volet 3 : Proposition d'orientations et d'objectifs à moyen et long terme pour le territoire

Le SCoT devra proposer des solutions pour garantir un développement cohérent. Les interconnexions apparaissent déjà comme un enjeu prioritaire.

***Le Comité syndical prend acte de l'avancée des travaux sur la thématique ressource en eau***

**L'ordre du jour étant épuisé, Lionel BRARD lève la séance à 19h30.**

Lionel BRARD

Dominique GENTIAL

**Président**

**Secrétaire de séance**